



Il nous protège
tous les jours,

Donnons-lui
une seconde vie



SOMMAIRE

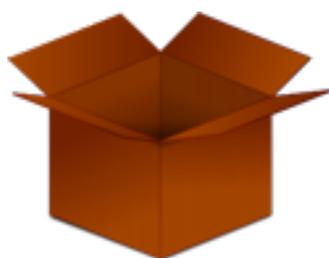
A propos

La collecte

Le recyclage

Les tarifs

Nous contacter



A propos

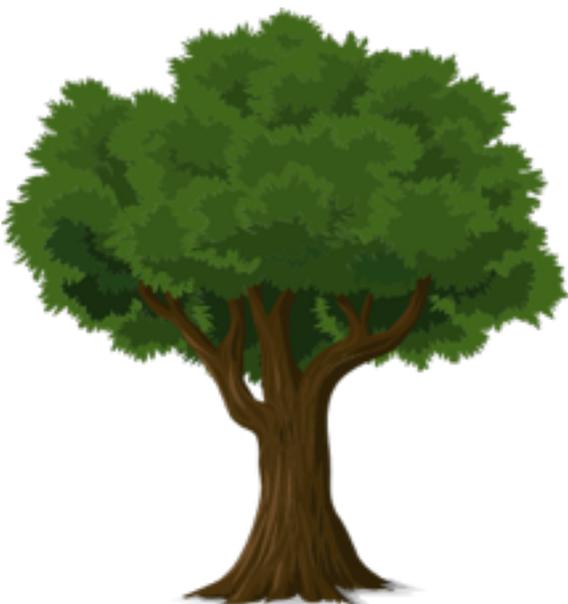
CasquEthic est la **solution de recyclage des casques de sécurité et de chantier** développée par la société Triethic. Créée en 2010, Triethic est une Entreprise Adaptée et une Entreprise d'Insertion spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets tertiaires.

Aujourd'hui, le secteur du BTP emploie près de 1 200 000 personnes. Ce sont potentiellement entre 250 000 et 500 000 casques qui pourraient être recyclés.

CasquEthic permet de répondre à plusieurs objectifs :

- Recyclage des déchets de chantier (atteindre un taux de recyclage des déchets de chantier de 70 % d'ici 2020)
- Destruction des casques obsolètes (l'obligation de rendre inutilisables les casques à leur date de péremption)
- Valorisation de la matière plutôt que l'incinération ce qui réduit les pollutions
- Réduction de la taxe Agefiph

Un engagement environnemental



Les différents matières qui constituent le casque sont séparées puis envoyées dans des filières de recyclage adaptées. Les casques sont transformés **en matières premières secondaires réutilisables**.

A propos

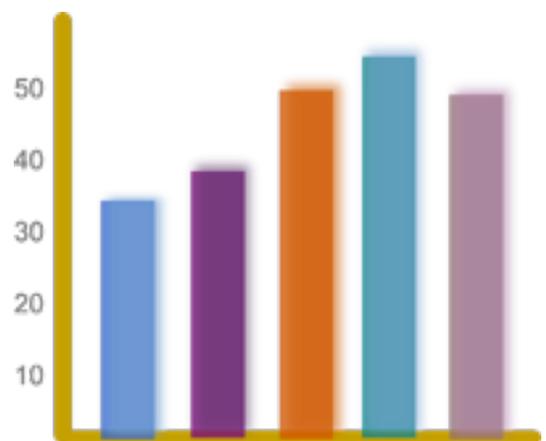
Un engagement social

Grâce à votre démarche, vous contribuez à créer de l'emploi auprès de personnes en situation de handicap. Enfin, pour 100 casques recyclés, CasquEthic s'engage à reverser 10 euros à l'association Solidarité Nouvelle pour le Logement



Nos services

Pour communiquer auprès de vos collaborateurs, nous vous fournissons des supports de communication (certificat d'engagement environnemental, affiches et présentations) afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs sur site.



La dernière étape du processus de recyclage est la traçabilité. Grâce à un compte qui vous est dédié, vous pouvez à tout moment vous connecter pour connaître les dates de collecte et les pesées. Via l'extranet, des bordereaux de recyclage sont consultables et téléchargeables en PDF. Enfin, un bilan annuel est réalisé. Il rend compte de toutes les matières qui nous ont été confiées.

A propos

Taxe Agefiph

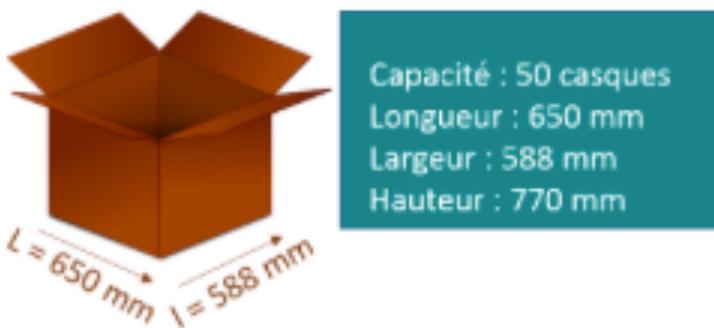
Toute entreprise qui emploie plus de 20 salariés à l'obligation d'atteindre un taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 6 %. Pour ce faire, elle peut soit recruter, soit faire appel aux services d'entreprises issues du secteur protégé (Entreprise Adaptée, ou un Etablissement et Service d'Aide par le Travail). A titre d'information, le montant de la réduction de la taxe Agefiph serait la suivante (base de la prestation 100 casques recyclés)

Effectif de l'entreprise	20 à 199	200 à 749	750 et plus
Montant de la réduction	60€	75€	90€

La collecte

1. Livraison de caisses containers

Faites votre demande via notre formulaire en ligne, nous vous renvoyons un bon de commande. Dès réception du bon de commande signé, nous vous livrons le nombre de caisses containers demandées directement sur votre site. Vous pourrez ainsi déposer vos casques à l'intérieur.



2. Dépôt des casques dans les caisses containers

Les casques doivent être déposés dans les caisses containers.

3. Collecte des casques

Lorsque les caisses containers sont remplies, vous pouvez nous adresser une demande d'enlèvement par courriel. Vous recevrez alors un bordereau d'expédition à coller sur les caisses containers. A une date convenue avec vous, nous nous chargeons du retour des caisses dans nos locaux.

Le recyclage



4. Démantèlement des casques

A notre entrepôt, les équipes de CasquEthic se chargent du démantèlement des casques. Toutes les parties du casque, composées de plastique et de tissu, sont recyclables.

5. Expédition dans une filière de valorisation

Une fois les casques démantelés, les différentes matières sont renvoyées dans une filière de recyclage appropriée. Deux principales étapes sont obligatoires pour recycler : **la pré-transformation** (tri, broyage, tamisage, densification) et **la transformation** (extrusion/granulation). La toute dernière étape du processus (granulation) transforme la matière en granulés qui constituent une nouvelle matière première prête à être réutilisée.



Calotte (matière plastique recyclable)

Tour de tête (matière plastique recyclable)

Serre – nuque (matière plastique)

Jugulaire (matière tissus.)

Le recyclage



7. Don à une association

Pour 100 casques recyclés, CasquEthic reverse 10 euros à l'association [Solidarités Nouvelles pour le Logement](#)

8. Traçabilité en ligne

La traçabilité est assurée via notre extranet mis à votre disposition. Les bordereaux de recyclage sont consultables et téléchargeables en PDF. De plus une fois par an, nous établissons un bilan qui rend compte de toutes les collectes réalisées et des quantités de matières recyclées.



9. Supports de communication

La communication relative à cette démarche auprès de vos salariés constitue une étape importante. Elle permet de valoriser votre entreprise et de fédérer vos collaborateurs. Pour ce faire, nous mettons à votre disposition divers supports de communication (affiches liées au tri des casques, un certificat d'engagement environnemental et une présentation que vous pourrez envoyer par mail à vos collaborateurs).

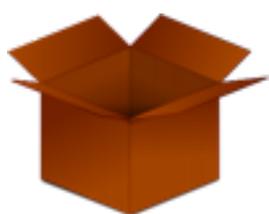
Le recyclage

10. Taxe Agefiph

En faisant appel au service d'une entreprise liée au secteur Protégé (Entreprise Adaptée et Etablissement et Services d'Aide par le Travail), vous bénéficiez d'une réduction de la [taxe Agefiph](#). Elle est évaluée en fonction du nombre de collaborateurs au sein de votre entreprise ainsi que du montant des prestations choisies.



Les tarifs



+



+



La livraison de
caisses containers
/50 casques

La collecte des
casques

Le démantèlement
des casques



+



+



Le recyclage
des casques

La traçabilité
en ligne

Les supports
de communication

NOMBRE DE CASQUES	NOMBRE DE CAISSES	TARIFS
50	1	200€
100	2	325€
150	3	415€
200	4	500€



09 80 77 40 59



contact@casquethic.fr
www.casquethic.fr



**320 Avenue de la
République 92000
Nanterre**

